



SwissLife

Rapport résumé 2003



Chiffres clés 2003

2

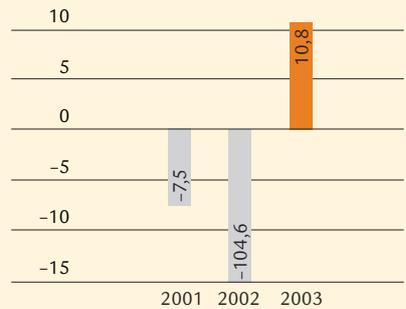
Résultat net En millions de CHF



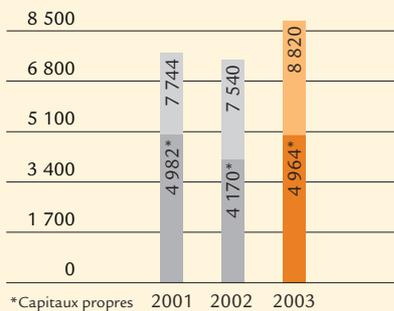
Résultat d'exploitation En millions de CHF



Résultat par action En CHF

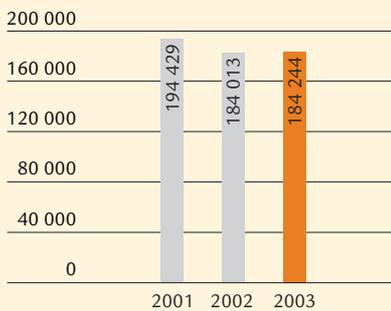


Base de capitaux propres En millions de CHF

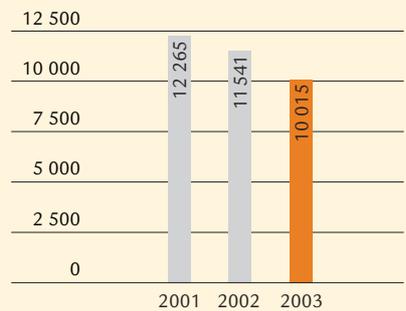


*Capitaux propres

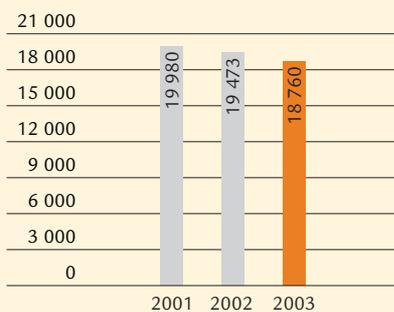
Actifs sous gestion En millions de CHF



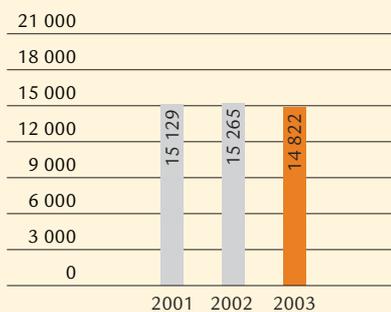
Nombre d'employés
(équivalents plein temps)



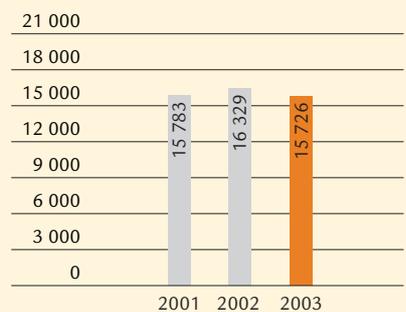
Primes brutes¹⁾ En millions de CHF



Primes acquises et accessoires de primes, nets En millions de CHF



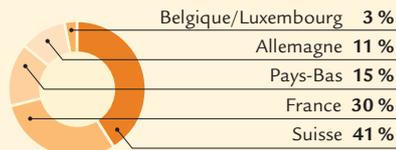
Prestations d'assurance versées et variation des provisions techniques En millions de CHF



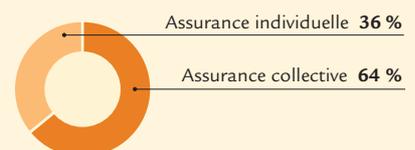
Primes brutes, par secteur^{1,2)}



Primes brutes Vie activités principales, par pays^{1,2)}



Primes directes et accessoires de primes Vie activités principales²⁾



1) Primes brutes, y compris dépôts à caractère de placement

2) Sur une base consolidée

Progrès dans la mise en œuvre de la stratégie

- Bénéfice net de 233 millions de francs et résultat d'exploitation de 557 millions
- Retour aux bénéficiaires grâce à des améliorations opérationnelles et à une politique de tarification et de souscription systématique
- Objectifs fixés pour la fin 2004 en matière de réduction des coûts et de suppression de postes déjà dépassés en 2003
- Renforcement du bilan grâce à l'augmentation des capitaux propres, à des corrections de valeur sur les placements ainsi qu'à la réduction du goodwill et de reports de pertes fiscales
- Poursuite du recentrage sur l'activité principale
- Situation encourageante pour la croissance des primes future
- Amélioration des principes de gouvernement d'entreprise
- Culture d'entreprise axée sur les performances et basée sur des objectifs et des valeurs clairement définis
- Simplification de la structure de marque et changement d'identité visuelle

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

4

Le groupe Swiss Life a enregistré en 2003 un bénéfice de 233 millions de francs suisses, après avoir subi une perte de 1,7 milliard de francs l'année précédente. Ce résultat très satisfaisant est essentiellement dû aux améliorations opérationnelles apportées dans l'ensemble des secteurs et à une orientation systématique vers l'augmentation de la profitabilité. Tous les marchés clés ont contribué à ce bon résultat d'ensemble. En ce qui concerne la réduction des coûts et des postes de travail, nous avons déjà atteint en 2003 les objectifs initialement fixés pour la fin de 2004. Nous avons en outre ajusté aux réalités économiques les conditions relatives aux produits et la politique suivie en matière d'excédents.

Notre recherche systématique de profitabilité a entraîné un recul des volumes en 2003. Les recettes de primes brutes ont ainsi diminué de 4 % par rapport à l'année précédente; elles se chiffrent à 18,8 milliards de francs. Nous avons encore renforcé la capacité financière du groupe Swiss Life. Au 31 décembre 2003, les capitaux propres se montaient à 5,0 milliards de francs, soit une progression de 19 % par rapport à l'année précédente. Les risques du bilan ont de nouveau été réduits, ce qui rend notre entreprise beaucoup moins vulnérable aux turbulences qui agitent les marchés financiers.

Le recentrage sur notre métier de base a été résolument poursuivi en 2003. C'est ainsi que STG Schweizerische Treuhandgesellschaft a été vendue, de même que nos activités en Espagne, Swiss Life Asset Management en Grande-Bretagne et notre participation dans Crédit Agricole (Belgique). Une solution a également été trouvée pour Swiss Life en Grande-Bretagne et nous nous sommes séparés de nos activités de Private Equity pour le compte de tiers au premier trimestre 2004.

Toutes ces mesures, sans oublier l'amélioration générale de la transparence de la reddition des comptes, nous ont permis de regagner la confiance perdue. Une confiance sur laquelle nous voulons continuer à nous développer cette année.



Rolf Dörig
Président
du directoire du groupe

Bruno Gehrig
Président
du conseil d'administration

Swiss Life est de nouveau sur la bonne voie. La direction convient, le rythme aussi. Le redressement de la société n'étant cependant pas achevé, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de renoncer au versement d'un dividende. Nous pensons que nous pourrions de nouveau verser un dividende pour 2004, de l'ordre de 25 à 30 % du bénéfice.

En 2004, nous viserons une croissance modérée des primes. A moyen terme toutefois, nous voulons croître durablement plus vite que le marché et gagner ainsi des parts de marché. Il doit s'agir avant tout d'une croissance interne, soutenue par une meilleure exploitation de notre organisation de distribution, avec des produits et des services plus systématiquement orientés vers les besoins des clients. Swiss Life entend surtout se distinguer de ses concurrents par la qualité du conseil et des services.

Les débats engagés en Suisse sur la prévoyance professionnelle, qui constitue une part importante de notre activité, sont toujours à l'ordre du jour. Notre position à ce sujet est claire. Nous avons été la première compagnie à appliquer des tarifs systématiquement fixés en fonction de critères actuariels et économiques. Les critiques ne nous ont pas été épargnées. Mais cette décision était nécessaire et a fait bouger toute la branche. Parallèlement, nous nous sommes engagés en faveur de conditions cadres réalistes, et nous continuerons à le faire.

Nous avons décidé de rester fidèles aussi longtemps que possible à l'assurance complète, au profit de nos clients et d'un deuxième pilier durablement viable. Cela répond notamment à un besoin des petites et moyennes entreprises qui bien souvent ne sont pas en mesure de supporter elles-mêmes les risques d'assurance et de placement. Il dépend désormais des organes politiques compétents que nous puissions suivre ou non cette orientation vers la sécurité et la stabilité.

Regrettons cependant que les politiciens ne se soient pas rapidement attelés à la question du taux de conversion pour les rentes. Nous en tirons les conséquences et commencerons, au 1^{er} janvier 2005, à distinguer entre la part obligatoire de la prévoyance professionnelle, où le taux de conversion des rentes est actuellement fixé à 7,2 %, et la part surobligatoire pour laquelle ce taux peut être fixé

librement. Cela sera fait de la manière la plus équitable et supportable possible pour nos clients, en fonction de ce que nous pouvons accepter nous-mêmes en termes économiques. Nous voulons ainsi souligner les efforts que nous déployons pour le maintien d'une prévoyance professionnelle sûre et chiffrable.

Au cours des derniers mois, nous avons mené des négociations pour la vente de Banca del Gottardo. Ces négociations ayant échoué, nous avons décidé de conserver la banque au sein de notre entreprise et de continuer à renforcer sa position sur le marché. Convaincus de l'existence d'un potentiel d'accroissement de valeur pour cet établissement, nous pensons que, étant donné les circonstances, c'est la meilleure solution pour le groupe Swiss Life, pour ses actionnaires et les personnes assurées.

Le conseil d'administration et le directoire prévoient en 2004 une nouvelle amélioration sensible de la rentabilité du groupe Swiss Life, ainsi que le retour à une croissance des primes.

Nous remercions nos actionnaires, nos clients et nos partenaires commerciaux, qui nous ont apporté leur soutien au cours de l'année écoulée et qui nous sont restés fidèles. Nos remerciements vont aussi tout particulièrement à nos collaborateurs dont les performances impressionnantes ont permis d'obtenir de bons résultats, ceci dans des conditions très difficiles. L'engagement dont ils ont fait preuve est également une promesse d'avenir faite à nos clients et nos actionnaires.



Bruno Gehrig
Président
du conseil d'administration



Rolf Dörig
Président
du directoire du groupe

Swiss Life ambitionne une place de leader dans le secteur de la prévoyance privée et professionnelle. Elle se concentre pour ce faire sur des marchés qui affichent une croissance encourageante et où elle occupe une position forte ou prometteuse.

En septembre 2002, Swiss Life a annoncé sa nouvelle orientation stratégique. L'entreprise se concentre depuis sur l'assurance vie et la prévoyance. Cette stratégie visait essentiellement une efficacité opérationnelle, grâce à un programme de réduction des coûts dont le but était de réduire les coûts opérationnels de 515 millions et de supprimer 1 500 postes de travail d'ici la fin 2004. Ces chiffres étaient dépassés dès la fin 2003. Cependant, même si Swiss Life a atteint les objectifs qu'elle s'était assignés, l'efficacité opérationnelle et une gestion rigoureuse des coûts restent des principes de base de la gestion d'entreprise dans le groupe.

Expertise convaincante par un recentrage sur les atouts traditionnels En se concentrant sur ses activités principales, Swiss Life peut se développer à partir de ses atouts traditionnels: le savoir-faire en matière de produits et de risques, la qualité du conseil et du service, l'efficacité de ses réseaux de distribution. Du point de vue géographique, l'entreprise s'appuie sur la Suisse, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Ces marchés associent la perspective d'une croissance durable et profitable à une position intéressante ou prometteuse de Swiss Life sur le marché. Fort de ses 49 partenaires répartis dans 43 pays à travers le monde, Swiss Life Network propose aux multinationales des solutions de prévoyance globales. Afin de renforcer sa position concurrentielle, Swiss Life a annoncé début 2004 qu'elle remplaçait sa structure complexe de marques comprenant de multiples noms et identités visuelles par une architecture simple et claire, sous la marque institutionnelle «Swiss Life». Cette nouvelle identité doit permettre à l'entreprise de se hisser au niveau international comme prestataire de premier rang dans le domaine de la prévoyance.

Structure de management allégée grâce à une organisation fonctionnelle Swiss Life est organisée et dirigée comme une entreprise intégrée. Cela se reflète dans la répartition des tâches du directoire du groupe et se retrouve sur les marchés clés. En plus des responsabilités fonctionnelles supranationales, chaque pays est doté

d'un responsable de marché avec obligation de résultats. Cette structure de management permet de veiller à la proximité avec la clientèle et à l'orientation vers les résultats. Par ailleurs, elle simplifie la gestion des risques ainsi que le partage des connaissances et des ressources à l'échelle du groupe.

Santé financière grâce à une politique durable en matière de risques et de placements Avec la mise en place de la nouvelle gestion des actifs et des passifs (Asset and Liability Management) définie en 2003, Swiss Life garantit que les prestations promises seront couvertes par des rendements effectivement réalisables et que les fluctuations des actifs pourront être à tout moment absorbées par la base de capitaux propres. Pour ce faire, le portefeuille de placements est divisé en deux. La première partie est investie de telle sorte que les prestations garanties arrivant à échéance soient toujours couvertes. La deuxième partie sert à poursuivre une stratégie dite de rendement absolu. En définissant les conditions s'appliquant aux produits d'après des critères purement économiques, on garantit que Swiss Life crée durablement de la valeur et ne dépend pas des hausses de cours de la bourse.

Culture d'entreprise forte grâce à une définition claire des objectifs et des valeurs communes Une définition claire des objectifs en matière de rendement et de création de valeur sert de base à l'établissement d'une culture d'entreprise axée sur la performance. Profitant d'une croissance située au-dessus de la moyenne du marché, Swiss Life entend réaliser à moyen terme un rendement de 10% (selon les International Financial Reporting Standards, IFRS) sur ses capitaux propres. Une série d'objectifs quantitatifs et qualitatifs en accord avec la stratégie soutient le pilotage et le contrôle de la réalisation des objectifs. Éléments importants de la culture d'entreprise, les valeurs communes définies en 2003 servent également de lignes de conduite aux collaborateurs. Ces cinq valeurs sont les suivantes: expertise, proximité, ouverture, transparence et engagement.

Commentaire des résultats du groupe

Le groupe Swiss Life a réalisé en 2003 un bénéfice de 233 millions de francs suisses. Ce net retour dans les chiffres noirs est le résultat d'une recherche systématique de la profitabilité et d'avancées opérationnelles dans tous les secteurs.

Les mesures prises pour rétablir la profitabilité ont commencé à porter leurs fruits en 2003. Le groupe Swiss Life a ainsi enregistré, pour l'exercice de référence, un bénéfice de 233 millions de francs, après avoir subi une perte de 1,7 milliard l'année précédente. Le résultat d'exploitation s'établit à 557 millions de francs (contre une perte de 801 millions en 2002). Le secteur Vie activités principales (Suisse, France, Allemagne, Pays-Bas et Belgique/Luxembourg) y a contribué à raison de 341 millions de francs.

Les recettes de primes brutes ont accusé une baisse de 4%, passant à 18,8 milliards de francs. Ce léger recul était un risque à courir au profit de la recherche de profitabilité et de la mise en œuvre de mesures nécessaires dans la politique de tarification et de souscription. Dans le secteur d'activités principales, les primes se soldent par une baisse de 2%, et passent à 16,1 milliards de francs. La baisse du volume des primes en Suisse (-19%) n'a pu être totalement compensée par la croissance des primes sur les autres marchés.

Le résultat financier s'est redressé de 24% par rapport à l'année précédente et se chiffre à 5,8 milliards de francs; des moins-values importantes avaient en effet été réalisées en 2002 en raison notamment de la réduction de la part des actions dans le portefeuille. La durée des placements a été prolongée au cours de l'exercice afin de réduire l'écart entre la durée résiduelle moyenne des actifs et celle des passifs, et d'atténuer ainsi le risque de taux d'intérêt. Le rendement des placements liés au portefeuille d'assurances se chiffre à 4,7% (contre 3,3% en 2002). La part des actions nette représentait 2,1% au 31 décembre 2003.

Les prestations d'assurance versées, y compris la variation des provisions techniques, ont reculé de 4% pour atteindre 15,5 milliards de francs. Considérées seules, les prestations d'assurance versées ont augmenté de 12% et s'élèvent à 14,5 milliards, une hausse due avant tout à des résiliations de contrats survenues en Suisse. La variation de la provision pour prestations d'assurance futures a au contraire

diminué en raison de la baisse du volume de primes et des résiliations de contrats; elle est passée de 2,6 milliards à 693 millions. La charge liée à la participation des assurés aux bénéfices et aux excédents a progressé quant à elle de plus de 150% en raison de l'augmentation des revenus des placements. Elle s'élève à 871 millions de francs.

Conséquence des programmes de réduction des coûts, les charges d'exploitation ont régressé de 16% par rapport à l'année précédente, ce qui les porte à 2,9 milliards de francs. Les objectifs d'abaissement des coûts fixés pour la fin 2004, soit une diminution de 515 millions des charges d'exploitation et la suppression de 1500 postes de travail, étaient déjà dépassés à la fin de 2003: baisse des coûts de 532 millions de francs et suppression de 1800 postes de travail. Au 31 décembre 2003, le groupe Swiss Life employait 10 015 personnes (équivalents plein temps).

Les capitaux propres se montaient à 5,0 milliards de francs suisses au 31 décembre 2003, soit une croissance de 19% par rapport à la fin de l'année 2002. Cette croissance s'explique par la réalisation d'un bénéfice, mais aussi et surtout par l'émission d'obligations remboursables en actions (MCS) en décembre 2003, à hauteur de 320 millions de francs nets, et par l'augmentation des plus-values latentes sur les placements (177 millions de francs). La base de capitaux propres, qui comprend, outre les capitaux propres eux-mêmes, des postes à caractère de fonds propres constatés dans les passifs, a progressé de 17% pour atteindre 8,8 milliards de francs. D'autres éléments ont contribué au renforcement du bilan, et notamment de nouvelles corrections de valeur sur les placements, jusqu'à concurrence de 735 millions de francs, ainsi que la réduction des postes de goodwill et de reports de pertes fiscales, pour un montant de 468 millions de francs.

Les actifs sous gestion s'élevaient au 31 décembre 2003 à 184,2 milliards de francs, soit une légère progression (184,0 milliards en 2002) malgré la vente de STG Schweizerische Treuhandgesellschaft.

Résultats sectoriels

8

Dans tous les secteurs, Swiss Life a nettement amélioré son résultat d'exploitation par rapport à l'année précédente. Seul le secteur du Private Banking a enregistré un résultat sectoriel négatif. En raison d'une perte de 105 millions de francs sur la vente de STG Schweizerische Treuhandgesellschaft, ce secteur enregistre en effet un résultat négatif de 19 millions de francs.

Vie activités principales Après une perte de 561 millions de francs suisses l'année précédente, Swiss Life a enregistré en 2003 un bénéfice d'exploitation de 341 millions de francs dans le secteur Vie activités principales. L'exercice 2003 a été marqué par les mesures prises en faveur de la profitabilité. Les recettes de primes ont accusé une baisse de 2%, passant à 16,1 milliards de francs et les charges d'exploitation ont pu être réduites de 7%.

Suisse Sur le marché d'origine de Swiss Life, l'exercice 2003 a été marqué par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et un regain de confiance de la part des clients et du public. Après la perte de 566 millions de francs suisses enregistrée pour l'exercice précédent, le recentrage sur la profitabilité a été au cœur de la mise en œuvre de la stratégie. Au début de l'année, Swiss Life a donc ajusté sa structure de prix et de produits. La prise en compte de la forte progression conjoncturelle de la charge des sinistres dans l'assurance invalidité et l'imputation directe des frais de gestion y ont largement contribué. Le programme de réduction des coûts a été mis en place plus rapidement que prévu, ce qui a entraîné une baisse des charges d'exploitation de 20% par rapport à l'exercice précédent. Swiss Life a renoué avec le profit, enregistrant un résultat d'exploitation de 76 millions de francs.

En axant sa priorité sur la profitabilité, Swiss Life a accepté l'idée d'un net recul des primes. Les recettes de primes brutes ont fléchi de 19% par rapport à l'exercice précédent, passant à 6 643 millions de francs. Ce recul est principalement dû aux polices à prime unique qui ont chuté de 34% par rapport à l'exercice précédent, atteignant 3 094 millions de francs. Le taux d'intérêt toujours très bas a en effet eu des répercussions négatives sur le volume des primes dans cette catégorie de produits. En ce qui concerne les primes périodiques, Swiss Life a enregistré une augmentation de 1% par rapport à l'exercice pré-

cédent; elles se chiffrent à 3 370 millions de francs suisses. Avec 7 748 millions de francs, les prestations d'assurance versées (y compris la variation des provisions techniques) ont accusé une baisse de 19%. Cette situation s'explique par, outre le recul des primes, la perte de quelques gros clients. Ces deux causes valent également pour l'évolution des provisions techniques qui, au 31 décembre 2003, étaient en baisse de 2% par rapport à la fin 2002.

Primes brutes Vie activités principales, par type d'assurance



Chiffres clés Vie activités principales

En millions de CHF	2003	2002	+/- %
Primes, accessoires de primes et dépôts à caractère de placement, bruts	16 081	16 394	-1,9
Primes d'assurance et accessoires de primes, nets	12 532	12 661	-1,0
Résultat financier	5 038	3 913	28,8
Autres revenus, commissions comprises	-50	107	n.a.
Total des produits	17 520	16 681	5,0
Prestations d'assurance	-13 557	-13 805	-1,8
Participations des preneurs d'assurances aux bénéfices et aux excédents	-805	-349	130,7
Charge d'intérêts	-941	-1 070	-12,1
Total des charges techniques d'assurance et intérêts	-15 303	-15 224	0,5
Total des charges d'exploitation	-1 876	-2 018	-7,0
Résultat d'exploitation	341	-561	n.a.
Actifs sous gestion	117 963	119 925	-1,6
Provisions techniques	93 533	89 268	4,8
Nombre de collaborateurs (équivalents plein temps)	5 933	6 526	-9,1

Dans l'assurance collective, l'entreprise a enregistré un recul des primes de 14%; elles atteignent 4914 millions de francs suisses. Alors que les recettes de primes périodiques ont pu progresser de 3%, les polices à prime unique ont chuté de 26%, passant à 2 452 millions de francs. Les mesures d'optimisation de la profitabilité ont eu des répercussions favorables puisque la valeur des affaires nouvelles est de nouveau positives, contrairement aux deux exercices précédents.

Dans l'assurance individuelle, les recettes de primes de Swiss Life s'élèvent à 1 663 millions de francs suisses, soit un recul de 31% par rapport à l'exercice précédent. Ce sont surtout les polices à prime unique qui pâtissent de ces taux d'intérêt historiquement bas, lesquels ont rendu cette catégorie de produits moins intéressante aux yeux des clients qui s'inquiètent des possibilités de rendement. Une certaine défiance envers Swiss Life est restée sensible en 2003. Par ailleurs, les contrats conclus en 1998 dans le cadre de campagnes promotionnelles sont pour la plupart arrivés à échéance. Ces fonds n'ont pu être que très partiellement réinvestis.

Les affaires redevenues rentables, la prospection du marché est une priorité pour 2004. Les parts de marché perdues l'année précédente doivent être regagnées en privilégiant des normes de qualité exigeantes en matière de service et en optimisant l'offre de produits. En vue de renforcer la fidélisation de la clientèle et d'améliorer sa position concurrentielle dans les années à venir, Swiss Life a remanié le système de rémunération de la distribution à compter du 1^{er} janvier 2004. Le suivi de la clientèle et la qualité des relations à long terme avec les clients auront plus de poids dans la rémunération de l'organisation de vente que la conclusion de contrats en soi.

France En France, Swiss Life a mis l'accent en 2003 sur l'augmentation de la profitabilité et la mise en œuvre de la restructuration. Il s'en est dégagé un résultat d'exploitation de 123 millions de francs (+16%) et un recul des recettes de primes de 1% par rapport à l'exercice précédent. En francs suisses, le volume des primes a progressé de 2% par rapport à 2002, atteignant 4760 millions de francs. Assureur de personnes, Swiss Life exerce également ses activités dans l'assurance maladie en France. Dans ce secteur, le volume des primes a progressé de 2% par rapport

à l'année précédente (en monnaie locale). Swiss Life a procédé à une vérification précise de la profitabilité des contrats de l'assurance maladie et a ensuite dénoncé les contrats non rentables.

Grâce à l'amélioration du résultat financier, Swiss Life a enregistré des produits chiffrés à 3 257 millions de francs, soit une hausse de 13%. Les charges d'exploitation ont augmenté de 10% par rapport à l'exercice précédent (+6% en monnaie locale), ce qui s'explique principalement par l'augmentation des charges générées par les commissions.

En France, Swiss Life s'est appliquée en 2003 à mettre systématiquement en œuvre la nouvelle stratégie et l'organisation matricielle dans tous les domaines. L'organisation de la distribution a été allégée et harmonisée. D'autres événements importants ont marqué cet exercice, comme l'installation du siège social parisien boulevard Haussmann et la «passation de flambeau» entre Jean-Antoine Chabannes et Jacques Richier, déjà Chief Executive Officer chargé des activités opérationnelles de Swiss Life en France.

La réforme des retraites votée par le Parlement français en août 2003 ouvre de nouvelles perspectives aux assurés français. En 2004, Swiss Life s'est fixé comme priorités le lancement et la vente de solutions d'assurance liées à la réforme des retraites, le renforcement du Cross Selling entre l'assurance maladie et l'assurance vie et la poursuite des mesures d'optimisation de l'efficacité.

Allemagne Après une perte d'exploitation de 9 millions de francs suisses en 2002, Swiss Life a enregistré en Allemagne un bénéfice d'exploitation de 40 millions de francs en 2003. Outre l'amélioration du résultat financier, les meilleurs résultats d'exploitation s'expliquent par des progrès opérationnels significatifs et par une bonne prestation de vente. L'amélioration du résultat financier est la conséquence de la reprise sur les marchés financiers. Conformément à la législation allemande, les produits financiers ont été majoritairement transférés sous forme d'excédents aux preneurs d'assurances ou aux réserves d'excédents. La mise en place systématique du programme de réduction des coûts lancé en 2002 a permis à Swiss Life de réduire les frais de gestion. Les charges d'exploitation ont pu à leur tour être abaissées de 1%, malgré la forte croissance des primes en monnaie locale.

La migration des données vers une nouvelle plate-forme informatique a respecté le calendrier prévu, favorisant l'efficacité par la même occasion.

Dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité lancé en 2002, Swiss Life a procédé en 2003 à la réorganisation de la distribution et à la suppression de huit directions régionales, qui actuellement ne sont plus qu'au nombre de 29. Soutenue par la relance de la confiance initiée en 2003 et par les hautes compétences de Swiss Life dans le domaine de la prévoyance vieillissante d'entreprise, la collaboration fructueuse avec les courtiers, le principal canal de distribution de Swiss Life en Allemagne, a pu être encore approfondie.

En 2004, Swiss Life attend une poursuite de la croissance des nouvelles affaires car les prestations de la prévoyance étatique restent un sujet de préoccupation. Il convient d'améliorer en permanence la qualité du service, de renforcer la position de prestataire privilégié auprès des courtiers et d'exploiter le potentiel encore disponible en matière d'augmentation de l'efficacité.

Pays-Bas En 2003, Swiss Life a enregistré un bénéfice d'exploitation de 101 millions de francs suisses aux Pays-Bas, contre 34 millions l'année précédente. L'exercice a été marqué par le contrat conclu avec la caisse de pensions de HBG, une entreprise de construction néerlandaise. Ce contrat a généré des polices à prime unique pour un montant de 570 millions d'euros environ, ce qui a induit une croissance des primes de 63 % en monnaie locale. Swiss Life a conçu un instrumentaire pour garantir les obligations de la caisse de pensions à l'égard des assurés. Le volume total des primes aux Pays-Bas s'élevait à 2 356 millions de francs (+68 %) en 2003. Même sans ce contrat important, Swiss Life serait parvenue à augmenter ses recettes de primes. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des nouvelles affaires a augmenté de 65 % dans l'assurance collective et de 13 % dans l'assurance individuelle. De nouveaux produits et une performance opérationnelle accrue ont largement contribué à cette progression. Dans le sillage de l'accroissement du volume, les prestations d'assurance ont augmenté de 76 % et les réserves techniques, de 23 %. Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 199 millions de francs (+11 %), ce qui s'explique tout d'abord par des frais d'acquisition plus élevés. En monnaie locale, la hausse des charges d'exploitation équivaut à 7 %.

Face à l'évolution démographique et à la situation budgétaire tendue pour les pouvoirs publics, les Pays-Bas n'échappent pas à la tendance actuelle qui pousse les assurés vers plus de prévoyance privée. Par ailleurs, les caisses de pensions indépendantes s'adressent de plus en plus aux sociétés d'assurances pour trouver des solutions. Swiss Life souhaite profiter en 2004 de l'évolution des conditions du marché pour conforter sa position de spécialiste de la prévoyance sur le marché néerlandais. En matière de satisfaction de la clientèle, Swiss Life veut encore progresser, son objectif étant d'égaliser les meilleurs en 2005.

Belgique/Luxembourg Par rapport à l'année précédente, le résultat d'exploitation a pu être nettement amélioré sur le marché Belgique/Luxembourg, avec un bénéfice de 1 million de francs suisses. En 2002, la perte se chiffrait encore à 126 millions de francs. Outre l'amélioration du résultat financier qui s'élève à 137 millions de francs (exercice précédent: 41 millions), l'abaissement des charges d'exploitation à 74 millions de francs, dans le cadre du programme de restructuration, soit une réduction de 31 %, expliquent cet état de fait. Le volume des primes s'établit à 556 millions de francs (+6 %), dont 80 % proviennent du marché belge et 20 % du marché luxembourgeois. En monnaie locale, la croissance des primes équivaut à 2 %.

En Belgique, la restructuration de la distribution menée au cours du premier semestre 2003 et la crise de confiance toujours sensible depuis l'année dernière ont ralenti les affaires. Au cours du second semestre, le volume des primes a pu être augmenté par rapport à l'exercice précédent grâce à des mesures de relance de la confiance et également à l'amélioration de l'efficacité de la distribution. Au Luxembourg également, Swiss Life est parvenue à accroître légèrement le volume des primes.

En 2004, une nouvelle loi sur la prévoyance professionnelle entrera en vigueur en Belgique. Elle prévoit l'introduction d'un système de prévoyance professionnelle pour les indépendants et la réorganisation de la prévoyance collective pour les petites et moyennes entreprises. Swiss Life compte profiter de la demande accrue en matière de produits de prévoyance et se concentrer dans ce domaine sur les indépendants et les PME. Au Luxembourg, Swiss Life poursuivra sa consolidation des affaires d'assurance transnationales.

Vie autres Dans le secteur Vie autres, qui comprend «La Suisse», la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie, les recettes de primes ont accusé une baisse de 20 %, passant à 1 646 millions de francs. Dans le cadre de son recentrage sur son activité principale, Swiss Life a en effet vendu ses activités d'assurance en Espagne et a mis un terme à la souscription d'affaires nouvelles en Grande-Bretagne. Les charges d'exploitation sont également en recul de 48 % et se chiffrent à 189 millions de francs. Compte tenu d'un résultat financier de 450 millions de francs, en hausse de 43 %, le bénéfice d'exploitation s'établit à 67 millions de francs, alors que l'exercice précédent avait subi une perte de 157 millions.

Non-vie Dans le secteur Non-vie, Swiss Life a réalisé un bénéfice d'exploitation de 23 millions de francs suisses en 2003, contre une perte de 95 millions de francs l'année précédente. L'abaissement du taux de sinistres et les mesures de réduction des coûts qui ont été prises, ont largement participé à cette amélioration. Quant au ratio combiné, il est passé de 121 à 108 %.

Conséquence d'une politique de souscription restrictive et d'un assainissement du portefeuille d'assurances, le volume des primes, de 1 075 millions de francs, est resté pratiquement au même niveau que l'année précédente.

Private Banking Dans le cadre du recentrage sur son métier de base, Swiss Life a vendu STG Schweizerische Treuhandgesellschaft au 25 juin 2003 au groupe LGT pour 197 millions de francs suisses. Ainsi, le secteur Private Banking se compose désormais essentiellement de Banca del Gottardo. En raison d'une perte sur la vente de STG, le secteur enregistre un résultat négatif de 19 millions de francs. Par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle il avait été nécessaire de procéder à des amortissements extraordinaires, à des corrections de valeur et à des constitutions de provisions pour Banca del Gottardo, l'amélioration est de 90 millions de francs. Sans la perte imputable à la transaction concernant STG, ce secteur aurait enregistré un bénéfice de 86 millions. Les actifs sous gestion s'élevaient à 41,8 milliards de francs au 31 décembre 2003, soit une augmentation de 0,3 milliard en dépit de la perte des fonds gérés par STG. Le nombre d'équivalents plein temps a diminué de 400 environ et n'est plus que de 1 205, STG et ses 329 postes de travail ayant joué ici un rôle non négligeable.

Investment Management Le secteur Investment Management englobe la gestion des fonds d'assurance de Swiss Life et la gestion de patrimoine pour le compte de tiers. Dans ce secteur, Swiss Life a réalisé un bénéfice d'exploitation de 95 millions de francs. Outre les affaires courantes, l'année 2003 a été consacrée à la définition du nouveau processus de gestion des actifs et des passifs (Asset and Liability Management – ALM) et à sa mise en œuvre.

Certes, les premiers signes annonciateurs d'un rétablissement de l'économie mondiale et des marchés des actions se sont fait sentir vers la fin de 2003, mais le contexte du secteur de la gestion de patrimoine est demeuré délicat pendant de longues périodes de l'exercice. Le recul du résultat d'exploitation de 10 % par rapport à l'année précédente est dû à la baisse notable du résultat financier, qui s'établit à 42 millions (-16 %) de francs au total. Rappelons que l'année précédente, la vente de Swiss Life Hedge Fund Partners Ltd. avait permis de dégager un profit net de 92 millions de francs. Le recul à 188 millions de francs (-17 %) des commissions de gestion d'actifs résulte essentiellement du recentrage sur les activités principales. Globalement, le produit, qui s'élève à 238 millions de francs, est inférieur de 14 % à celui de l'année précédente. Par contre, les charges d'exploitation se chiffrent à 142 millions de francs, soit un recul de 17 %. Outre les désinvestissements, le programme de réduction des coûts lancé en 2002 a eu des effets positifs. Par rapport à l'année précédente, les actifs sous gestion ont progressé de 8 %, passant à 99,4 milliards de francs.

La dissolution de Swiss Life Asset Management en Espagne et la vente de Swiss Life Asset Management en Grande-Bretagne en 2003 s'inscrivent dans le cadre du recentrage sur le métier de base. Les activités liées aux fonds de placement ont elles aussi été réorganisées.

Le groupe Swiss Life a encore amélioré ses principes de gouvernement d'entreprise en 2003. L'une des étapes importantes en a été le remaniement du règlement d'organisation, le 1^{er} décembre 2003.

Afin de délimiter clairement les responsabilités et compétences internes, et organiser une collaboration optimale entre le conseil d'administration, le management et les organes de contrôle internes, le conseil d'administration a remanié le règlement d'organisation avec effet au 1^{er} décembre 2003, de même que les règlements des comités du conseil d'administration et du directoire du groupe.

Conseil d'administration Le conseil d'administration de Swiss Life Holding est exclusivement constitué de membres n'ayant pas de fonctions dirigeantes dans l'entreprise; les fonctions de président du conseil d'administration et celles de président du directoire du groupe sont strictement distinctes. Cette forme d'organisation garantit une séparation des pouvoirs entre les décideurs ainsi que l'indépendance du conseil d'administration.

A la date de clôture du bilan, le conseil d'administration se composait des membres suivants:

Nom	Fonctions	En fonction depuis	Elu jusqu'en
Bruno Gehrig	Président Comité du président ³⁾ Comité des placements et risques	2003	2006
Gerold Bühner	Vice-président Comité du président Comité des placements et risques ³⁾	2002 ¹⁾	2005
Volker Bremkamp	Membre Comité d'audit ³⁾	2003	2004
Paul Embrechts	Membre Comité d'audit	2003	2005
Rudolf Kellenberger	Membre Comité du président	2003	2004
Georges Muller	Membre Comité d'audit	2002 ²⁾	2006
Peter Quadri	Membre Comité d'audit	2003	2004
Pierfranco Riva	Membre Comité des placements et risques	2003	2006
Franziska Tschudi	Membre Comité des placements et risques	2003	2005

1) Membre du conseil d'administration de Rentenanstalt/Swiss Life depuis 2000.

2) Membre du conseil de surveillance de Rentenanstalt/Swiss Life depuis 1995 et de son conseil d'administration depuis 1997.

3) Présidence

Comité du président (Chairman's Committee) Le comité du président apporte son soutien au président du conseil d'administration dans l'exécution de ses tâches de gestion et de coordination, ainsi qu'à l'ensemble du conseil d'administration dans les questions relatives à la stratégie et au gouvernement d'entreprise. Son rôle est également d'assister le conseil d'administration lors de la prise de décisions dans le domaine du recrutement des cadres du plus haut niveau (fonction liée aux nominations) et lors de l'élaboration des directives sur la rémunération du conseil d'administration ainsi que, sur la base de ces directives, sur la rémunération et les conditions d'engagement du CEO et des autres membres du directoire du groupe (fonction liée aux rémunérations). Le comité du président se réunit en principe six fois par an.

Comité des placements et risques (Investment and Risk Committee) Le comité des placements et risques assiste le conseil d'administration dans ses tâches de gestion des placements, des finances et des risques du groupe. Font notamment partie des tâches et compétences du comité des placements et risques la soumission de propositions au conseil d'administration concernant les grandes lignes de la gestion des actifs et des passifs (ALM), la définition de la politique de placement, la vérification du bien-fondé de l'allocation stratégique des capitaux, le contrôle du respect des directives de placement du groupe et la définition du degré de tolérance au risque dans le domaine de l'assurance et des placements. Le comité des placements et risques se réunit au moins quatre fois par an.

Comité d'audit (Audit Committee) Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans sa tâche de surveillance de la comptabilité et de l'établissement de rapports financiers ainsi qu'en ce qui concerne le respect des prescriptions légales. Il vérifie l'adéquation des structures de contrôle internes et les processus visant à garantir l'observation des prescriptions légales. Il surveille les activités de l'Audit interne du groupe et de l'organe de révision externe et prend connaissance de leurs rapports et recommandations. Le comité d'audit se réunit au moins

quatre fois par an. La fréquence des séances dépend du processus de budgétisation et d'établissement des rapports financiers.

Directoire du groupe Le directoire de Swiss Life Holding se compose des membres suivants:

Nom	Fonction	Depuis
Rolf Dörig	Chief Executive Officer	06.11.2002
Reto Himmel	Chief Technology Officer	20.01.2003
Michael Koller	Chief Risk Officer	01.01.2003
Paul Müller	Chief Markets Officer	15.01.2003
Bruno Pfister	Chief Financial Officer	01.08.2002
Martin Senn	Chief Investment Officer	01.01.2003
René van der Smeede	Responsable des marchés internationaux	01.01.2003

Rémunération Conformément au règlement d'organisation, il revient au conseil d'administration d'édicter des directives concernant la rémunération des membres du conseil d'administration, sur proposition du comité du président, qui assume la fonction de comité des rémunérations. De même, le conseil d'administration élabore les directives relatives à la politique de rémunération du groupe. Pour ce faire, il tient compte des règles suivies par d'autres entreprises de la même branche et de taille comparable, en se fondant sur des données généralement accessibles et en faisant effectuer, le cas échéant, des études par des spécialistes externes. Le comité du président s'appuie sur ces directives pour fixer les rémunérations individuelles des membres du directoire.

Durant l'exercice de référence, les membres en exercice du conseil d'administration et du directoire du groupe ont perçu les rémunérations suivantes:

Conseil d'administration	CHF	1 168 540 ¹⁾
Directoire du groupe	CHF	6 920 656

1) dont 532 000 CHF au 1^{er} semestre et 636 540 CHF au 2^e semestre 2003.

Durant l'exercice 2003, les membres du conseil d'administration et du directoire ont reçu le nombre suivant d'actions de Swiss Life Holding, d'une valeur de 50 francs suisses chacune:

Conseil d'administration	368 actions qui ont été attribuées à la valeur de 184,70 CHF. Elles sont soumises à un délai de blocage de trois ans.
Directoire du groupe	42 124 actions qui ont été attribuées à des valeurs moyennes de 76,00 et de 116,40 CHF, et dont 27 124 actions sont soumises à un délai de blocage de trois ans.

Bruno Gehrig, président du conseil d'administration, a perçu en 2003 la rémunération globale la plus élevée de cet organe. La rémunération qui lui a été versée depuis son entrée en fonction le 1^{er} juillet 2003, après son élection lors de l'assemblée générale du 27 mai 2003, se décompose comme suit:

Rémunération	277 500 CHF	ce qui correspond à une rémunération annuelle de 555 000 CHF.
Actions	aucune	
Options sur actions	aucune	
Rémunération totale	277 500 CHF	

Principaux actionnaires (au 31 décembre 2003)

Groupe Fondiara-SAI	10,05 %
Threadneedle Asset Management	5,31 %
Fidelity International	5,22 %
Queensgate Bank + Trust Company (administrateur de «MCS Share Trust», créé dans le cadre de l'émission en 2003 de l'emprunt remboursable en actions «MCS II (2003-2004)»)	6,76 %
Rentenanstalt/Swiss Life, Swiss Life Cayman Finance Ltd. et Banca del Gottardo (dont 7,54% constituent une réserve d'attribution en vue de la conversion en actions de Swiss Life Holding des obligations remboursables en actions émises dans le cadre du MCS I (2002-2005))	8,06 %

Le texte intégral consacré au gouvernement d'entreprise, dont la structure et l'étendue sont alignées sur la «Directive concernant les informations relatives au Corporate Governance» de la bourse suisse SWX Swiss Exchange, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002, se trouve dans la version complète du rapport de gestion, ou peut être consulté à l'adresse Internet suivante: www.swisslife.com.

Compte de résultat consolidé

14

Compte de résultat consolidé pour les exercices arrêtés au 31 décembre

En millions de CHF	2003	2002
Produits		
Primes acquises et accessoires de primes, nets ¹⁾	14 822	15 265
Revenus des placements, nets	5 552	5 505
Plus et moins-values réalisées et latentes sur placements, nettes	334	-2 304
Produits sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, nets	-50	1 512
Commissions de gestion d'actifs, commissions bancaires et autres commissions	553	574
Autres produits	-123	72
Total des produits	21 088	20 624
Charges techniques d'assurance et intérêts		
Prestations d'assurance versées et variation des provisions techniques	-15 726	-16 329
Participation des preneurs d'assurances aux bénéficiaires et aux excédents	-871	-340
Intérêts crédités sur dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres	-818	-946
Intérêts sur fonds empruntés	-177	-363
Autres charges d'intérêts	-59	-11
Total des charges techniques d'assurance et intérêts	-17 651	-17 989
Charges d'exploitation		
Frais de gestion d'actifs et charges bancaires	-635	-917
Commissions et autres frais d'acquisition	-1 546	-1 690
Autres charges administratives et d'exploitation	-699	-829
Total des charges d'exploitation	-2 880	-3 436
Résultat d'exploitation	557	-801
Amortissement de goodwill	-80	-1 046
Résultat net avant impôts et intérêts minoritaires	477	-1 847
Impôts sur le résultat	-202	92
Résultat net avant intérêts minoritaires	275	-1 755
Intérêts minoritaires	-42	61
Résultat net	233	-1 694
Résultat de base par action (en CHF)	10,8	-104,6
Résultat dilué par action (en CHF)	10,6	-104,6
1) Selon les normes comptables adoptées par le groupe, les dépôts de preneurs d'assurances à caractère de placement ne sont pas comptabilisés comme produits		
Primes acquises et accessoires de primes, nets, selon états financiers	14 822	15 265
Dépôts à caractère de placement	3 382	3 716
Primes acquises, accessoires de primes et dépôts à caractère de placement, nets	18 204	18 981
Primes émises, accessoires de primes et dépôts à caractère de placement, bruts	18 760	19 473

Bilan consolidé

Bilan consolidé au 31 décembre

En millions de CHF	2003	2002
Actif		
Placements		
Titres détenus jusqu'à leur échéance	5 252	4 416
Titres disponibles à la vente	88 118	80 821
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 024	3 552
Immeubles de placement	11 082	10 770
Prêts accordés par l'entreprise	25 600	31 650
Participations dans des entreprises associées	64	181
Autres placements	853	1 003
Total des placements	133 993	132 393
Autres éléments de l'actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 250	4 217
Créances sur les assurés et autres créances	4 715	4 259
Actifs liés à la réassurance	1 608	1 533
Frais d'acquisition reportés	2 793	2 576
Immobilisations corporelles	1 468	1 625
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1 071	1 386
Actifs d'impôts différés	944	1 721
Autres actifs	978	1 075
Placements pour le compte de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque	8 658	8 781
Total des autres éléments de l'actif	28 485	27 173
Total de l'actif	162 478	159 566
Passif		
Éléments du passif		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 225	1 585
Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres	29 352	28 086
Provisions techniques	103 862	100 638
Fonds empruntés	5 802	6 534
Passifs d'impôts différés	1 825	2 516
Engagements envers les assurés et autres engagements	4 779	3 792
Autres passifs	1 780	3 002
Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque	8 674	8 738
Total des éléments du passif	157 299	154 891
Intérêts minoritaires	215	505
Capitaux propres		
Capital-actions	1 252	1 172
Réserves provenant de primes d'émission	1 948	1 716
Actions propres	-21	-36
Plus et moins-values directement imputées aux capitaux propres, nettes	714	537
Ecarts de conversion	-117	-174
Résultat non distribué	1 188	955
Total des capitaux propres	4 964	4 170
Total du passif	162 478	159 566

Dates importantes

Assemblée générale
18 mai 2004
Hallenstadion, Zurich

Présentation des résultats
semestriels
7 septembre 2004

Adresses

Pour de plus amples renseignements,
s'adresser à:

Swiss Life
General-Guisan-Quai 40
CH-8022 Zurich

Shareholder Services
T +41 43 284 61 10
F +41 43 284 61 66
shareholder.services@swisslife.ch

Investor Relations
T +41 43 284 52 76
F +41 43 284 44 41
investor.relations@swisslife.ch

Media Relations
T +41 43 284 77 77
F +41 43 284 48 84
media.relations@swisslife.ch

Rapport de gestion complet du
groupe Swiss Life sur Internet
<http://www.swisslife.com/report>

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport résumé contient des informations concernant Swiss Life qui portent sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement à l'avenir. Toutes les informations se fondent sur les données dont Swiss Life dispose au moment de la rédaction du rapport résumé.

Ce rapport résumé est également disponible en allemand, en anglais et en italien. C'est le texte allemand qui fait foi.

Editeur:
Swiss Life Holding, Zurich
Conception:
Tolxdorff & Eicher Consulting, Horgen
Design: MetaDesign, Zurich
Photographie: Anita Affentranger,
Rainer Wolfsberger
Production: Management Digital Data AG,
Schlieren ZH
Impression: NZZ Fretz AG, Schlieren ZH

© Swiss Life Holding, 2004

